

n'est pas un journal, n'en parle pas. Compte rendu sommaire des séances du comité, il n'avait sans doute pas à relater les actes de la justice lyonnaise, bien que la commune de la Guillotière eût fourni le terrain de leur affreuse exécution. Ce qu'il nous dépeint, c'est l'existence et les soucis des membres du comité, dans l'exercice d'un mandat redoutable qui devait les mettre aux prises avec un grand nombre de leurs concitoyens.

A la tête de l'organisation révolutionnaire se détachent deux figures d'un certain relief, celles des citoyens Dolle et Menu. Dolle, dont le prénom était Marc, devait être originaire du Dauphiné proprement dit. C'était un homme sinon riche, du moins fort à son aise, propriétaire du château de Saint-Ondras, près de Saint-André-le-Gaz. Antoine Menu était l'ancien curé constitutionnel de la Guillotière, qui s'était démis de ses fonctions. Né, semble-t-il, dans la Loire (1), il était âgé de trente-deux ans et avait débuté comme vicaire à Saint-Pierre-de-Vaise (2). Dès ses premières pages, à la date du 5 nivôse, le registre nous montre ces purs sans-culottes revenant d'une expédition en Dauphiné : « Dolle et Menu sont revenus de Bourgoin, où ils avaient été retenus par les représentants, pour contribuer à ramener l'ordre dans différentes communes fanatisées et révoltées ». Le surlendemain 7 nivôse, on nous annonce que « Dolle et Menu se sont rendus à la Commission Temporaire pour y rendre compte de leur mission dans les communes de Biol et circonvoisines ». Cette expédition nous est parfaitement connue par les récits de quelques Dauphinois, entre autres de Romain Bouquet (3). Elle était dirigée par l'hébertiste parisien Vauquois qui, envoyé à Lyon comme membre de la Commission Temporaire, avait été délégué par celle-ci dans l'Isère avec un autre de ses membres nommé Sadet, auquel elle avait adjoint Dolle et Menu. A la tête d'une véritable petite armée comprenant des détachements des trois armes, ce proconsul au petit pied s'était mis à terroriser toute la région de Bourgoin et de la Tour-du-Pin. Sa marche sur Biol donnera une idée de sa « manière ». Surprenant la population au moment où, rassemblée à l'église, elle entendait les vêpres,

(2) L'acte d'accusation de Fouquier-Tinville le fait naître à Savy. Il n'y a pas de commune de ce nom dans le département de la Loire.

(3) H. Beaune, *Vaise après le Siège de Lyon*, p. 24.

(4) *Histoire politique de la Tour-du-Pin pendant la Révolution*, p. 102 et sq.